

**ECOLE LANTENNE VERTIERE**  
[ecole.lantenne-vertiere@ac-besancon.fr](mailto:ecole.lantenne-vertiere@ac-besancon.fr)  
03 81 62 38 18

*C'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillons vos enfants à Lanterne Vertière pour cette année scolaire 2025/2026.*



Nous ouvrons nos portes avec une équipe enseignante remodelée et constituée de 11 enseignants pour 10 classes et 242 élèves.

**1. Répartitions :**

**Classe 1** : Isabelle HEURTEAUX et Laëtitia BARBIER: 15 PS / 11MS = **26**  
ATSEM : Martine GRUSON

**Classe 2** : Catherine JANDOT: 16 PS / 10MS = **26**  
ATSEM : Florence FAGANDET

**Classe 3** : Marie VANLANDE : 15 MS / 6 GS = **21**  
ATSEM : Magali CANELAS

**Classe 4** : Cécile PARELLE : **24 GS**

**Classe 5** : Catherine POIREY-VAGNAUX : 23 CP = **23**

**Classe 6** : Nicole BOILLIN : **24 CE1**

**Classe 7** : Céline REGNIER : 10 CE1 / 14 CE2 = **24**

**Classe 8** : Stéphanie REUCHE : = 20 CE2 / 5 CM1 = **25**

**Classe 9** : Sandrine JUIF RIBEIL : 18 CM1 / 6 CM2 = **24**

**Classe 10** : Jérôme SCHULER : **25 CM2**

Notre psychologue scolaire Bérangère Janey : 06 32 72 61 33  
Sandrine Rottier sera la maîtresse E pour les élèves à besoins.

**2. Poste de Direction :**

**Isabelle HEURTEAUX**

Jours de présence administrative : lundi et vendredi.

**3. Heures d'école :**

8h30/12h (accueil dès 8h20)

13h50/16h20 (accueil dès 13h40)

Attention : l'école ferme ses portes aux familles à 8h30 et 13h50

Les retards obligent les enseignants à quitter leur classe.

MERCI de votre compréhension.

#### **4. Formulaires de rentrée :**

- La fiche de renseignements distribuée est à vérifier, compléter et éventuellement à corriger en **rouge**.

**Elle devra être signée des 2 parents**

- La fiche pour les éventuels goûters...
- La fiche d'urgence
- Le formulaire « autorisation de prises de vues » pour travaux école et blog
- le formulaire d'inscription pour les élections de parents d'élèves.
- L'assurance scolaire et extra-scolaire est à fournir (nous vous conseillons de vérifier que votre enfant ait une couverture **d'assurance individuelle accident**)
- **SPECIFIQUEMENT pour les enfants de PS :**

Si besoin la fiche de demande de scolarité en matinée uniquement (révisable dans l'année)

#### **5. Réunions de rentrée : (Merci de ne pas venir avec vos enfants)**

**Classe 1** : I. Heurteaux et Laëtitia Barbier : lundi 8 septembre 18h

**Classe 2** : C. Jandot : lundi 8 septembre 18h

**Classe 3** : Marie Vanlande : mardi 16 septembre 18h

**Classe 4** : Cécile Parelle : mardi 23 septembre 18h

**Classe 5** : Catherine Poirey-Vagnaux : mardi 16 septembre 17h30

**Classe 6** : Nicole Boillin : mardi 9 septembre 18h

**Classe 7** : Céline Régnier : mardi 16 septembre 17h30

**Classe 8** : Stéphanie Reuche : mardi 9 septembre 18h

**Classe 9** : Sandrine Juif Ribeil: vendredi 19 septembre 17h30

**Classe 10** : Jérôme Schuler : vendredi 19 septembre 17h30

#### **6. Les élections de parents d'élèves :**

Elles auront lieu le **vendredi 10 octobre 2025**. Si vous êtes intéressés pour vous présenter merci de remplir le formulaire joint. (Réunion prévue le 30 septembre à 18h)

Il y aura un bureau constitué de 10 titulaires et 10 suppléants (éventuellement)

#### **7. Les bus :**

**En raison du nombre important d'élèves et pour permettre aux élèves qui prennent le bus d'avancer rapidement et facilement, nous demandons :**

- aux parents des enfants de la maternelle de **ne pas rester dans les locaux dès qu'ils auront récupéré leurs enfants**.

- que les enfants de l'élémentaire soient récupérés UNIQUEMENT à l'extérieur des locaux.

Si vous venez récupérer votre enfant initialement prévu au bus, prévenir IMPERATIVEMENT (pour des raisons de sécurité) un des adultes accompagnateurs du groupe.

## **8. La communication avec les familles :**

Chaque élève aura un cahier de liaison pour les informations soumises à signature. Vous y trouverez toutes les informations concernant l'école et la classe de votre enfant. **Nous vous remercions de signer tous les formulaires que vous trouverez dans le carnet.** Ce cahier vous est également réservé pour toute communication écrite avec l'enseignant. Les parents peuvent être reçus par les enseignants avant ou après la classe, sur rendez-vous.

Beaucoup d'informations circuleront par mail... Nous comptons donc sur vous pour prendre le soin de bien vérifier les adresses électroniques sur les fiches de renseignements.

Attention ! Les enseignants ne consultent pas forcément leurs mails dans la journée. Dans la mesure du possible, il est nécessaire de transmettre les informations la veille.

Le blog école sera remis à jour dès septembre. Vous pourrez consulter les documents mis en ligne pour les classes ainsi que les documents administratifs.

<https://prim-lantenne-vertiere.ac-besancon.fr/>



## **9. Le périscolaire :**

**La Directrice du périscolaire** : Séverine Burriel

Vous pouvez la joindre au : **09 61 64 72 78** ou par mail :

[al.lantenne@valmarnaysien.com](mailto:al.lantenne@valmarnaysien.com)

Le périscolaire a un fonctionnement à part de l'école. Il est donc nécessaire de ne communiquer qu' avec le périscolaire pour modifier le planning de votre enfant.

## **10. Les vacances scolaires :**

**Vacances d'automne** : 17/10/25 au soir jusqu'au 02/11/25 Reprise le 03/11/25

**Vacances de Noël** : 19/12/25 au soir jusqu'au 04/01/26 Reprise le 05/01/26

**Vacances d'hiver** : 06/02/25 au soir jusqu'au 22/02/26 Reprise le 23/02/26

Vacances de printemps : 03/04/26 au soir jusqu'au 19/04/26 Reprise le 20/04/26

PONT de l'Ascension du mardi : 12/05/26 au soir jusqu'au dimanche 17/05/26

Reprise le 18/05/26

Vacances d'été : le 03/07/26 au soir

#### 11. Les absences :

La fréquentation scolaire est obligatoire dès 3 ans.

En cas de maladie, les enfants ne sont pas accueillis !

**Toutes les absences doivent être signalées le plus vite possible auprès de l'enseignant de la classe par mail avant 8h00.**

*Les jours de rentrée sont parfois difficiles pour certains enfants (et aussi pour quelques parents...) mais nous essaierons de les adoucir au maximum ! Nous espérons passer une année scolaire sereine, pleine d'émerveillements, de découvertes, de tolérance et nous souhaitons qu'elle soit riche en apprentissages pour vos enfants !*

BONNE RENTREE A TOUS ET BONNE ANNEE SCOLAIRE.

L'équipe enseignante

#### La coopérative scolaire :

La coopérative scolaire permet aux enseignants de financer entièrement ou partiellement des sorties scolaires ou faire quelques achats au cours de l'année pour des activités supplémentaires. Elle n'est pas obligatoire. Son montant est de 13€ par enfant. (**chèque à l'ordre de la Coopérative scolaire**)

Nous participons à la coopérative scolaire : OUI                  NON

Signatures :